Revue Sociétés & Économies

Revue du Laboratoire de Sociologie Économique et d'Anthropologie des Appartenances Symboliques (LAASSE)

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire Institut d'Ethno-Sociologie



Année : 2018

N°: 14-2018

N° ISSN: 2311-6501

Site web: www.laasse-socio.org

Directeur de Publication

Prof. Roch YAO GNABELI (*Professeur Titulaire de Sociologie, Université FHB, Abidjan*)

Rédacteur en Chef

Dr Serge LIDA (Maître de Conférences de sociologue, Université FHB, Abidjan)

Rédacteur en Chef Adjoint

Dr Rusticot DROH (Sociologue, Enseignant-Chercheur Université FHB, Abidjan

Secrétariat de Rédaction

Dr Gbocho Roseline N'DA (Sociologue, Enseignant-Chercheur Université AO, Bouaké)

Dr Anick Etchonwa MIAN (Sociologue, membre du LAASSE)

Dr Soumahoro Kando (Sociologue, Enseignant-Chercheur Université FHB, Abidjan)

Dr Jean-Louis LOGNON (Sociologue, Enseignant-Chercheur Université FHB, Abidjan)

Chargé du marketing et de la Diffusion

Dr Loba Franck Akrou (Maître de Conférences de Géographe, Université FHB, Abidjan) Dr Cyrille YORO (Criminologue, Enseignant-Chercheur Université FHB, Abidjan)

Le comité international de lecture

Alain CAILLE (*Professeur honoraire, Université de Paris 10, Nanterre*)

Patrick SAVIDAN (Professeur de Philosophie, Université de Poitiers)

François CUZIN (Maître de Conférences, Université de Paris 9, Dauphine)

Laurent BAZIN (Anthropologue, Chercheur au CNRS, France)

Paul ANOH (Professeur Titulaire de Géographie, Université FHB, Abidjan)

Aghi BAHI (Professeur Titulaire, Sciences de la communication, Université FHB, Abidjan)

Nicodème ZAKRA (Directeur de Recherches, CNRA, Abidjan)

Komi KOSSI-TITRIKOU (*Professeur Titulaire en Anthropologie, Faculté des Lettres et Sciences* Humaines, Université de Lomé – Togo)

Moustapha TAMBA (Professeur Titulaire de Sociologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Issiaka Prosper LALEYÊ (Professeur Titulaire de Sociologie, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal)

Gertrude NDEKO (Sociologue, Professeur Titulaire, Université Marien N'gouabi, Brazzaville) Issiaka MANDE (Professeur de Sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal, Canada)

SOMMAIRE

Éditorial6
SOCIOLOGIE
Élise Aya KOUADIO et Jean-Louis LOGNON Stratégies de consommation en situation de précarité économique: étude de cas des ménages à pourvoyeur photographe à Abidjan (Côte d'Ivoire)
Rosine Yattin POUAMON Les facteurs explicatifs du recours aux pratiques thérapeutiques alternatives à la biomédecine chez des femmes ménopausées à Abidjan (Côte d'Ivoire)
Arthur Kamenan YOBOUET Les enjeux de la mise en scène électorale à l'association des élèves et étudiants protestants de Côte-d'Ivoire (ACEEPCI)
Dabé Laurent OUREGA et Reine Alice DJOMAN Le changement social : une analyse a partir de la gestion politique du village de Yopougon- Kouté
SOCIO-ANTHROPOLOGIE
Mouhamedoune Abdoulaye FALL Enjeux épistémologiques et bifurcations politiques de la socio-anthropologie des espaces sociaux africains
Konan Sévérin MLAN Didié Armand ZADOU Saturnin Davy AKAFFOU Dégradation côtière, amenuisement de la forêt et changement climatique en Côte d'Ivoire : quelle résilience ?
SCIENCES DE LA COMMUNICATION
Bienvenu BOUDIMBOU L'ethos des miliciens du Congo-Brazzaville : une approche par les dénominations111
Adjé César KIRIOUA Les fonctions diégétiques des présences publicitaires dans la création filmique ivoirienne

SCIENCES POLITIQUES

Antoine MONEMOU Les effets socio-politiques de la clause de cessation du statut de réfugiés libériens dans la zone de Tabou
PHILOSOPHIE
Ndéné MBODJI La communication écrite de Nietzsche : un chevauchement de paradoxes et d'imagination stylistique déroutante
GEOGRAPHIE
Félix Grah BECHI, Ibrahim Béh DIOMANDE, Ruth Virginia Badjo ZONKOUAN Transgression marine et stratégies d'adaptation à Lahou-Kpanda (sud de la Côte d'Ivoire)

Dégradation côtière, amenuisement de la forêt et changement climatique en Côte d'Ivoire: quelle résilience ?

Konan Sévérin MLAN⁴⁵, Didié Armand ZADOU⁴⁶, Saturnin Davy AKAFFOU⁴⁷

Résumé

Dans un contexte de changement climatique généralisé, la problématique de la résilience face aux menaces environnementales est au cœur des préoccupations dans le monde, notamment en Côte d'Ivoire. Le postulat de départ, c'est que la mauvaise politique environnementale, l'exploitation non contrôlée de ressources forestières ne peuvent favoriser qu'une faible résilience. L'analyse a donc consisté à appréhender les facteurs imposant une telle résilience. De la théorie du « paradoxe de l'abondance », des entretiens qualitatifs ont conduit à des données empiriques. Il ressort que, l'érosion du littoral de la Côte d'Ivoire à partir de phénomènes naturels (tempêtes, vents, tsunami, houle) et surtout humains (dragage, barrage, destruction de végétation côtière) ainsi que le dérèglement et le réchauffement climatiques imposent une vulnérabilité effroyable. La résilience comme capacité d'adaptation humaine face au changement trouve sur le registre ivoirien un test qui révèle le « loup » que l'homme est devenu pour lui-même.

Mots-clés: Dégradation, Changement climatique, résilience, forêt, Côte d'Ivoire

Abstract

In a context of widespread climate change, the issue of resilience to environmental threats is at the heart of the world's concerns, particularly in Côte d'Ivoire. The starting premise is that bad environmental policy, uncontrolled exploitation of forest resources can only promote low resilience. The analysis thus consisted in apprehending the factors imposing such a resilience. From the "paradox of abundance" theory, qualitative interviews have led to empirical evidence. It appears that the erosion of the coast of Côte d'Ivoire from natural phenomena (storms, winds, tsunami, swell) and especially human (dredging, dam, destruction of coastal vegetation) as well as climate change and global warming impose an appalling vulnerability. Resilience as a capacity for human adaptation to change finds on the Ivorian register a test that reveals the "wolf" that man has become for himself.

Keywords: Degradation, Climate change, resilience, forest, Ivory Coast

⁴⁵ MLAN Konan Séverin, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa, Côte d'Ivoire), Socio-anthropologue, mlanseverin@yahoo.fr

⁴⁶ ZADOU Zidy Didié Armand, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa, Côte d'Ivoire), Bio-anthropologue, Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire, didiedes jardins@yahoo.fr

⁴⁷ AKAFFOU Saturnin Davy, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Paléo-anthropologue, Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire, akaffouyaosaturnindavy@gmail.com

INTRODUCTION

N'est-il pas prétentieux et excessif de parler encore de résilience environnementale quand la planète se retrouve dans une vulnérabilité effrayante ? Si le réchauffement climatique est présenté dans les pays industrialisés comme un phénomène effroyable, en raison des preuves qui ne manquent plus sur les gaz à effet de serre, la montée de la chaleur, la fonte de la glace, donc la montée des eaux, il en est de même dans les pays en développement où la forte dégradation des couverts forestiers et le dérèglement subséquents des saisons sonnent comme une grande faiblesse de l'homme à construire des pratiques résilientes devant ses propres agressions (K.S. Mlan, 2015c; R. Felli, 2014).

Cette contribution vise donc à montrer que, nonobstant l'apanage de « savoirs locaux » de populations rurales leurs permettant une certaine efficacité d'adaptation face au dérèglement climatique, dont se font écho certains auteurs (J. Ibo, 2001, 2004; H. Gomé., 2003), la mauvaise politiques environnementales, l'exploitation non contrôlée de la forêt par des acteurs sociaux (exploitants forestiers qui abattent les arbres et qui n'en replantent pas, planteurs de cultures pérennes détruisant toute la forêt sur leur passage), ne peuvent favoriser qu'une faible résilience.

Beaucoup d'auteurs et des ONG (Croix verte, ONG Savane verte, etc) croient encore à la capacité de l'homme à faire face au changement climatique (Ibo J., 2003 ; Gomé I, 2003 ; Ph. Léna, 1977). Mais la dégradation de l'environnement est devenue plus qu'une illusion en Côte d'Ivoire. D'un fort potentiel forestier - 16 millions d'hectares de forêt sempervirente au début de l'indépendance -, quatre grands fleuves se déversant dans de vastes lagunes aux forêts galeries et de mangrove aux ressources immenses (poissons, crabes, langoustes, tortues, oiseaux, etc), on est parvenu à l'entame de la décennie 2010, à une situation irréversible : moins de 2 millions d'hectares de forêt, dégradation des forêts luxuriantes des lagunes (d'Ayamé, à l'Est, à San Pédro, dans le Sud-ouest), anthropisation et destruction des parcs nationaux et forêts classées. Quelle est la politique de gestion de la forêt qui est à la base du dérèglement climatique et d'une absence de résilience optimale ou adaptée ?

L'hypothèse de départ est qu'au regard de l'érosion des côtes ivoiriennes et de l'amenuisement « innommable » de la forêt ivoirienne, et subséquemment du dérèglement climatique actuelle, il est «superflu » de parler de résilience et d'adaptabilité humaines en Côte d'Ivoire.

Ce papier se propose d'analyser : (i) les fondements de la politique ivoirienne de gestion forestière ; (ii) les facteurs pouvant expliquer le changement climatique ainsi que les théories rendant compte des résiliences ; (iii) l'effet de la dégradation côtière et le sinistre qu'engendre le dérèglement climatique sur la riziculture pluviale.

L'étude s'appuie sur la théorie du paradoxe de l'abondance. Celle-ci postule que le contexte de développement de certains pays donne lieu à ce paradoxe dès lors qu'ils sont pourvus immensément en ressources naturelles, qu'ils exploitent, mais connaissent des difficultés économiques et de développement (Rapport BAD, 2007). Ce paradoxe tire sa source de la théorie de l'utilité économique de l'arbre, marquée par « l'économie classique et néoclassique dont les tenants sont Jeremy Bentham⁴⁸, Adam Ferguson et Adam Smith » (K. S. Mlan, 2013). Ces auteurs évoquent le droit naturel de l'homme sur la nature en considérant celle-ci comme un marché qu'il revient d'explorer et de valoriser. Certes, une prise de conscience des effets désastreux de ce droit naturel de l'homme sur la nature a abouti à des courants élitiste et populiste de conservation (Eckersley (1992) : l'anthropocentrisme, la conservation des ressources et l'écocentrisme. Cependant, dans le cas ivoirien, ces courants n'ont pas permis une gestion efficiente de la forêt : la théorie de l'utilité économique de l'arbre continue de faire sens, avec les abattages abusifs d'arbres qui se poursuivent, en dépit du contexte de dégradation très avancée du couvert forestier, et subséquemment de ses effets.

Des entretiens qualitatifs à Grand-Lahou, auprès de populations de Lahou-Kpanda et de Grand-Lahou, zone à érosion côtière (Ouest d'Abidjan), d'une part, et avec des riziculteurs de la zone de Oumé-Sinfra, zone de production de cultures pérennes (cacao, café) et vivrières importantes (riz, banane plantain, igname) (Centre-ouest), d'autre part, permettent de rendre compte « du loup que l'homme est devenu pour lui-même. » (R. Felli, 2008).

réduire le bonheur des parties affectées par l'action. On désigne par utilité la tendance de quelque chose à engendrer bien-être, avantages, joie, biens ou bonheur.

⁴⁸ Selon l'Encyclopédie libre, Wikipédia, (en ligne, juin 2008), ce sont avant tout Jeremy Bentham (1748-1832) et John Stuart M. (1806-1873) qui ont donné une forme systématique au principe d'utilité et ont entrepris de l'appliquer à des questions concrètes - système politique, législation, justice, politique économique, liberté sexuelle, émancipation des femmes, etc. Bentham, dans (Introduction to the Principles of Morals and Legislation dont la première édition date de 1789), par principe d'utilité, on entend le principe selon lequel toute action, quelle qu'elle soit, doit être approuvée ou désavouée en fonction de sa tendance à augmenter ou à

Le champ géographique de cette étude se compose de deux zones caractéristiques différentes. Il s'agit, d'une part, de la zone côtière du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire, précisément à Grand-Lahou où se situe la localité de Lahou Kpanda. D'autre part, l'étude s'est étendue à la localité d'Oumé dans la zone forestière du Centre-ouest du pays. Réalisée dans une approche essentiellement qualitative, cette étude a mobilisé des outils comme des grilles d'observation et des guides d'entretien conçus pour des investigations.

1- POLITIQUE IVOIRIENNE DE GESTION FORESTIERE

1.1 Forêt comme principal facteur de développement économique

L'inventaire botanique de la basse Côte d'Ivoire donnait 2000 espèces végétales (Chevalier, 1908). L'explorateur, Capitaine D'Ollone (1901) dira que « cet impénétrable pays est une mine inépuisable de richesse, cette forêt n'est formée que d'essences précieuses » (Ibo, 2000 : 15). Du colonisateur aux dirigeants de la Côte d'Ivoire indépendante, les dirigeants politiques entreprennent une politique constante d'incitation à la mise en valeur des terres donc de la forêt (K. Brou et Y Charbit, 1994; F. Verdeaux, 2011). Le Président Houphouët Boigny, déclarait à cet effet, que « la Côte d'Ivoire n'avait pas de terre à repartir, mais des terres à mettre en valeurs » (K. S. Mlan, 2004). Pour François Verdeaux (op cit), « Le cas ivoirien est d'autant plus intéressant que dès le début du XXe, le bois est considéré comme la principale richesse du pays ». Dans sa préface au dernier « Plan directeur forestier 1988-2015 », le Président Houphouët-Boigny en faisait lui-même le constat : « La forêt a toujours été au centre des préoccupations de la Côte d'Ivoire depuis la création de notre pays. Tout est parti de la forêt » (F. Verdeaux, op cit). Cela suscitera une politique d'immigration interne et externe, faisant de ce pays une sorte d'eldorado en Afrique de l'Ouest (K. S. Mlan, 2004 ; A L. Koffi, 1994; M. Lesourd, 1982; Ph. Léna et al., 1976).

La conséquence, c'est la destruction de l'essentiel de la forêt, y compris celles de l'Etat (parcs et réserves naturelles). La mise en valeur comme slogan-loi – la terre appartient à celui qui la met en valeur – ne s'est pas faite avec une maîtrise de l'exploitation forestière, en dépit de l'avertissement d'Houphouët-Boigny, qui prend acte des conséquences et des limites du processus [de la mise en valeur de la forêt] : « Si une génération a disposé de la forêt ivoirienne pour assurer l'essor économique et social du pays, celle qui lui succède doit s'attacher à la reconstituer » (F. Verdeaux, 2011).

A côté de cet argument qui, du reste permet de soutenir notre hypothèse, subséquemment, alors, la politique d'aménagement du territoire a également contribué à la destruction de la forêt. (K. S. Mlan, 2004; A. Scwartz, 1976; Ph. Léna, 1976). En effet, deux programmes ont été principalement dévastateurs : l'aménagement de la vallée du Bandama (Centre) (1972) et l'aménagement de la région du Sud-ouest (avec l'ARSO à partir de 1974)⁴⁹. Si le premier a suscité le déguerpissement de plus de 100 000 personnes, une migration forcée et celle encouragée par l'Etat (venant du Centre, Est, Nord et des pays voisins dont le Burkina et le Mali) (Ph. Léna et al., 1976), le second, un gigantesque projet du Sud-ouest, a vu la construction d'un pont sur le fleuve Sassandra et un port à San Pédro (Ph. Léna et al., 1977), a conduit à l'occupation systématique de la quasi-totalité de la forêt du Sud-ouest sur plus de 100 km², de 1976 à 1990, de Soubré, Sassandra, San Pédro et Tabou, Grabo, etc. Les hommes ont-ils conscience de la valeur de la forêt, comme s'inquiète J. Lamontagne (2010 : $7)^{50}$?

1.2 Quelques actes de propagande visant à plaire à l'international

Dès l'indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire a mis en place quelques artifices de structures et pratiques afin d'être appréciée de l'extérieur comme un pays sérieux. On peut citer, entre autres, 8 parcs nationaux et 6 réserves naturelles, une Société pour le Développement de la Forêt (SODEFOR), deux ministères en charge des Eaux et Forêts et de l'Environnement, un Code de l'environnement.

Il subsiste néanmoins des travers ou biais dans l'exécution des tâches. Alors que la mission de la SODEFOR est d'assurer la gestion efficiente des Forêts Classées de Côte d'Ivoire, elle devient une entreprise qui fait le commerce du bois (la théorie de l'utilité économique de la nature soutient cette façon de faire). Ses agents développent un laxisme en laissant les hommes politiques et autres migrants mettre en valeur l'essentiel des parcs, forêts classées et réserves naturelles. En dehors du Parc national du Banco (au cœur de la ville d'Abidjan) et de Taï (Sud-ouest), aucun patrimoine de l'Etat n'a été sauvegardé comme il se devait (Ibo, 2012).

97

⁴⁹ Autorité pour l'Aménagement de la Régiond du Sud-ouest, ayant piloté le projet qui devait voir la construction d'un port à San Pedro, et le développement de son « arrière-pays ».

⁵⁰ Il soutient que « "Partout où l'arbre a disparu, l'homme a été puni de son imprévoyance ».

S'agissant des Eaux et Forêts et du Ministère de l'Environnement, le territoire national est divisé en zones, et cédé à des exploitants. Ceux-ci, sans scrupule, essaiment les zones rurales en abattant toutes les essences (surtout iroko, anigré, bois rouge ou Bété), dans les patrimoines familiaux (plantations de caféiers ou cacaoyers), sans négociation, faisant de l'Etat le principal détenteur de droits sur la terre. On peut, sans se tromper, dire que ces structures ont facilité la destruction de la forêt, donc elles ont totalement failli à leur mission principale, celle de contribuer à la gestion ou au développement durable de la forêt⁵¹. Le décor de la menace environnementale étant planté, quelles théories en rendent compte ? Comment la communauté scientifique théorise-t-elle la résilience ? Cette capacité d'adaptation est-elle à même de permettre au peuple ivoirien de faire face aux problèmes environnementaux?

2- FACTEURS EXPLICATIFS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET THEORIES DE RESILIENCE

2.1 Facteurs du changement ou dérèglement climatique

La définition qu'on retient du changement climatique selon Wikinews (2016) :

« Un changement climatique ou dérèglement climatique, correspond à une modification durable (de la décennie au million d'années) des paramètres statistiques (paramètres moyens, variabilité) du climat global de la terre ou de ses divers climats régionaux ».

Aussi, le changement climatique anthropique peut-il être perçu comme le fait des émissions de gaz à effet de serre que provoquent les activités humaines.

La littérature retient que depuis 1950, le réchauffement tend à s'emballer (op cit). Les cycles et processus de régulation climatique classique s'en trouvent alors dépassés. Les causes du changement climatique sont nombreuses. Nous retenons :

Les causes astronomiques avec la théorie des cycles solaires (Sch. Heinrich, 1840; G. Hale, 1906). Cette théorie postule qu'en raison des tâches solaires se développant sur un cycle de 11 ans, les tâches s'accroissant, le solaire répand plus d'énergie.

98

⁵¹ Selon Mormont M. (2015), Beck notamment est assez pessimiste quant à la capacité des institutions à se réformer et il mise plutôt sur la montée en puissances des groupes critiques qui inventent d'autres rapports sociaux et naturels dans les mouvements alternatifs (écologie, isodynamie, éco-féminisme, etc.). Ce qui rejoint au fond le type de lien mis en évidence par I Mauz et d'autres, mais Beck affirme leur nécessaire politisation.

- Les causes liées au déplacement des continents vers les pôles nord. Ici, la théorie mentionne qu'à la faveur de la dissolution du « super-continent (regroupant l'Australie, l'Afrique et l'Amérique du Sud), les divers détroits entrainent un courant océanique circulaire - courant circumpolaire - qui ne baisse plus le climat.
- Les causes dues aux crises volcaniques avec la théorie des effets inverses expliquant que les activités volcaniques produisent du gaz qui entrainent d'abord des précipitations et refroidissement, mais dans un second temps, un réchauffement du climat.
- Les causes liées à la variation de l'albédo, concept postulant que les surfaces contenant la neige et glace réfléchissent aux rayons solaires et réchauffent moins alors que les surfaces sombres (forêt), en n'ayant pas un fort reflet aux rayons solaires réchauffent plus.
- Les causes provenant des activités humaines avec les théories de l'industrialisation et de l'utilisation des énergies fossiles postulant que, si les changements climatiques naturels ont cours sur de longues durées, ceux liés aux activités anthropiques, plus rapides, ont des effets dévastateurs sur les écosystèmes, ne s'adaptant pas, comme c'est le cas en Côte d'Ivoire.

2.2 Théories sur la résilience ou l'adaptabilité humaine

L'approche méthodologique retenue consiste à faire une présentation succincte des théories sur la résilience aux périls environnementaux, à partir d'un recoupement d'approches théoriques. Selon E. Saavedra, (2004), le terme "résilience" vient du latin "resilire", se retirer, mais également, rentrer d'un bond, rebondir. En Sciences sociales, le terme caractérise « les individus qui, malgré le fait d'être nés et de vivre dans des circonstances d'adversité, se développent psychologiquement en bonne santé et avec succès » (op cit). Être résilient, c'est être capable d'établir des relations sociales constructives, en tirant des leçons des situations de stress, de périls (op cit). Pour Grotberg (1995), la résilience⁵² « est la capacité humaine universelle pour faire face aux adversités de la vie, les dépasser et même

⁵² La psychologue Emmy Werner a, la première, utilisé ce terme dans son sens métaphorique, soulignant que l'on peut rebondir après un drame. Elle a surtout effectué le premier travail scientifique sur la résilience en s'intéressant au destin d'ex-enfants des rues à Hawaii dans les années 1980. À son grand étonnement puisqu'elle les avait aidés trente ans plus tôt, près d'un tiers de ces anciens gamins sans famille, sans éducation, dont beaucoup ont connu la drogue ou le viol, se sont débrouillés dans la vie.

en être transformé/e. Il s'agit d'une partie du processus évolutif et doit être promu depuis l'enfance ».

Nous terminons cette série de définition par Madni (2007) pour qui la résilience se pose comme « la capacité d'anticiper une perturbation, d'y résister en s'adaptant ». Ces définitions mettent en avant la capacité des individus à rebondir des périls ou difficultés de la vie.

Dès lors, les théories suivantes sont proposées :

- La théorie de la résilience d'un système socio-écologique postule que le système social qui subit une perturbation ou périls environnementaux développe une capacité interne permettant de faire face à ces attaques exogènes. Walker et al. (2004) écrivent : « the capacity of a system to absorb disturbance and reorganize while undergoing change so as to still retain essentially the same function, structure, identity and feedbacks. [...] The capacity of actors in the system to influence resilience, [...] to manage it » (cité par B. Lallau (2011: 171). Lorsque le système ancien est atteint, l'aptitude humaine recourt à l'émergence d'un nouveau système : « capacity to create a fundamentally new system when ecological, or social structures make the existing system untenable » Walker et al. (op cit).
- L'approche de la résilience individuelle porte sur la capacité d'action de l'individu face aux risques. B. Lallau (2011: 174) la définit:
 - « comme capacité à anticiper ce qui peut l'être (se prémunir des « coups du sort »), à réagir à ce qui survient de manière imprévue (tirer parti des « coups du sort »), mais aussi à aspirer à une amélioration réalisable de sa situation ».

Dans le cas d'une faible résilience individuelle, l'individu adopte plutôt « des stratégies défensives, devant permettre de sauvegarder ce qui peut l'être, par une gestion de l'urgence teintée de fatalisme et d'attentisme » (B. Lallau, 2011 : 174).

Cette théorie, qui mobilise à la fois la psychologie (Thomas, 2008)⁵³, l'analyse microéconomique de la vulnérabilité (Alwang & al. (2001), s'appuie également sur les dotations en capital (monétaire, physique, humain, social) ou opportunités qu'utilise l'individu pour affronter les risques encourus.

⁵³ C'est la capacité d'adaptation suite à un évènement ou une succession d'évènements négatifs, voire traumatisants.

- La théorie de durabilité sociale se construit autour du développement socialement durable. Chambers et Conway (1991: 10) indiquent que la durabilité sociale renvoie à: « Social sustainability refers to whether a human unit (individual, household or family) can not only gain but maintain an adequate and decent livelihood».
- La théorie de l'adaptation au changement environnemental est développée par les organisations internationales (R. Felli, 2014; Livermann et Billett, 2010; O'Brien, 2012; Pelling, 2011; Schipper, 2006; Taylor, 2013; Verschuuren, 2013). Sous la pression des pays du Sud (en particulier insulaires), cette théorie est mise en avant afin de lutter contre les menaces incessantes, dues aux changements climatiques. Elle est à la base de mesures d'adaptation ou prises de conscience (l'exemple de Cop 21) (Global forum on local development, en 2000). Cette théorie promeut l'idée que « les efforts collectifs d'adaptation et d'atténuation visant à réduire l'impact du changement climatique sont plus efficaces lorsqu'ils sont mis en œuvre au niveau local », en accord avec les OMD (Global forum on local development, op. cit).
- La théorie de la résilience organisationnelle postule que des catastrophes graves peuvent entraver le fonctionnement d'une société. C'est le cas du verglas de 1998 (au Québec) et la panne électrique (en août 2003 aux États-Unis ainsi qu'en Ontario) qui ont engendré le développement d'une culture de résilience au sein des organisations : « mettre en place, à tous les niveaux, notamment au niveau des collectivités et institutions, des mécanismes et capacités qui peuvent aider systématiquement à accroître la résilience face aux aléas, ou les renforcer s'ils existent déjà » (Nations Unies, 2005 : 9).

On retient avec Pinel (2009) la définition suivante de la résilience organisationnelle : « La résilience est la capacité d'un système à maintenir ou à rétablir un niveau de fonctionnement acceptable malgré des perturbations ou des défaillances ». (cité par B. Robert, 2009: 71). Aussi, deux exemples de dérèglement climatique sont-ils exposés dans les lignes suivantes.

3- DEGRADATION COTIERE ET SINISTRE DE LA RIZICULTURE FAMILIALE PLUVIALE

3.1 Faillite de l'homme face à la montée des eaux à Lahou-Kpanda

Ancien comptoir colonial, dans le Sud-ouest, Lahou -Kpanda est une île balnéaire située à une centaine de kilomètres d'Abidjan (capitale économique de la Côte d'Ivoire). De cette localité jusqu'à la frontière Est avec le Ghana, le littoral ivoirien subit une forte dégradation ou érosion (Millecamps M, 2014; Atta, 2008). On parle d'érosion côtière en tant qu'un processus naturel qui se traduit par la mer qui gagne du terrain sur la terre.



Vestiges d'habitations emportées par les flots à Grand-Lahou (Matthieu Millecamps, 2014)

L'Îles de Kpanda était peuplée d'autochtones Dida, Nzima, Avikam auxquels s'ajoutent des migrants Baoulé, Burkinabé, Fanti (Ghana), Malinké. Cette localité était une très belle cité, très animée de touristes, pêcheurs et leurs clients, visiteurs nationaux, vacanciers. On comptait des dizaines d'hôtels de luxe, envahis régulièrement. Comme le dit Jacq (pêcheur), « il y faisait bon-vivre ». Mais cette île paradisiaque sera confrontée à l'avancée de la mer. En 1973, Grand Lahou est créé sur la terre ferme, dit-on pour suppléer les menaces de l'océan.

La côte de Kpanda ne résistera pas. Selon les notables, la bande de terre sur laquelle la ville était érigée « couvrait plus de deux kilomètres à l'arrivée des colons il y a un peu plus d'un siècle. Actuellement, il reste moins de 200 mètres de terre pour cette île coincée entre la mer et la lagune Tagba ». La mer avance en moyenne entre 0 et 3 mètres par an (Hauhouot, 2002). La situation est des plus alarmantes :

- délocalisation de la ville sur la terre ferme en 1973;
- destruction des bâtiments coloniaux, concessions et maisons, stades, hôtels et déplacement de plus des deux tiers de la population, sauf pêcheurs (surtout) ;

vagues parcourant régulièrement les concessions attendant leur tour pour être engloutis, er déplacement des bateaux d'application du Lycée professionnel des métiers de mer à Jacqueville et Abidjan.

Pour le Préfet du département, tout le monde est d'avis que cette cité va disparaître, si aucune action vigoureuse n'est entreprise. Ainsi, la population déplacée à Grand Lahou se sent-elle meurtrie d'avoir abandonné tout derrière : maisons, activités liées à la pêche, tourisme, sépultures de parents. A étroit sur les terres, les populations vivent d'incessants conflits fonciers d'avec les personnes occupant les terres avant leur arrivée. Nguessan, notable de Lahou-Kpanda ne contient pas sa colère :

« je ne sais pas pourquoi l'Etat n'a rien fait pour freiner l'avancée de la mer. Nous sommes des exilés ou migrants sans nom : que peut faire un pêcheur sur la terre ? Nous avons laissé « notre chez nous » pour nous retrouver ailleurs, malheureux ».

Même ceux qui sont restés ne sont pas plus heureux. Sagna (pêcheur) de témoigner :

« je ne sais pas, mais j'ai dû déménager maintes fois. Quand la mer avance, je cherche une autre baraque, et maintenant je construis en feuilles de cocotiers. Et nous tiendrons combien de temps ? ».

Ed., le Curé de la paroisse de Kpanda, est plus qu'amer :

« en 2001, la mer était à 100 mètres. Il y avait encore six rangées de cocotiers le long de la plage. Là, il n'en reste plus que deux. [...] Il reste moins de 20 mètres ». Et à Jacq de rajouter : « on regrette la destruction de Kpanda. Ma grand-mère dit qu'elle attend, seule, que la mer vienne l'emporter ».

Quelles sont les principales causes de l'érosion côtière ivoirienne?

Les chercheurs mentionnent les causes naturelles et humaines (Hauhouot, 2002 ; Bouabré, 2013; Millecamps, 2014; Amani et Touré, 2015). Les facteurs naturels à la base de l'érosion du littoral sont nombreux : vents et tempêtes, courants littoraux, variations du niveau de la mer, subséquemment, glissements de terrains. Les phénomènes tectoniques (mouvement des plaques, séismes sous-marins), les tempêtes – à la base des houles – attaquent les hauts de plages en emportant le cordon littoral. Les causes humaines de l'érosion du littoral ne sont pas des moindres : assèchement des bassins côtiers, ouvrages côtiers, barrages et travaux d'irrigation, opérations de dragage, destruction des forêts de côte (mangroves), extraction de gaz, extraction de sable. Par exemple, les barrages hydroélectriques (l'exemple de Kossou en 1972 et Taabo en 1980 sur le fleuve Bandama) entrainent la fermeture des embouchures par la diminution de sédiment.

3.2 « Lorsqu'on abat les grands arbres, le riz ne donne pas de grains » ou l'enfer des riziculteurs d'Oumé

La seconde zone de notre étude concerne le département d'Oumé (Centre-ouest), précisément la campagne entre le village de Yaokoco et les 9 campements à l'Est. Dans cette zone, on note un développement remarquable du riz depuis 1982. A la faveur de la sécheresse de cette année, les Baoulé ont dû faire leur reconversion alimentaire : « manger le riz comme les oiseaux » à la place de l'igname (F. Ruf, 2010)⁵⁴.

L'igname et la banane ayant séché, les Baoulé ont d'abord acheté le riz à la boutique, et à la période de production du vivrier, les bas-fonds délaissés ont été utilisés pour faire du riz (une stratégie de valorisation des écosystèmes secondaires). Ces terres étant intactes de culture, les récoltes de riz étaient bonnes. Aussi, à partir de 1987, note-t-on une chute drastique du cours de la cacaoculture. Les paysans Baoulé se rendent compte que les populations Malinké et Burkinabé qui produisent le riz connaissent une joyeuse fête de fin d'année.

Alors, la catégorie des jeunes héritiers n'ayant aucune technique de renouvellement des vieux vergers cacaoyers optent pour le riz. Du coup, la riziculture devient une activité majeure : autochtone Gouro, Gban, et les migrants Baoulé, Burkinabé, Maliens s'y adonnent abondamment dans les riches bas-fond et forêts galeries. Au fur et à mesure, les cacaoyers vieillissent et les paysans également (F. Ruf et K. Tanoh., 2009). Ce qui renforce encore le poids du riz paddy, faisant apparaître des moulins.

⁵⁴ F. Ruf (2010 :5) écrit : « sous réserve de la renouveler chaque année, donc de disposer de forêts et de force

picorer les grains de riz dans les champs des autochtones. Ces modèles alimentaires ne sont pas considérés ici comme des identités culturelles ethniques, mais comme des constructions sociales qui aboutissent à ce dualisme observé dans les années 1970/1980 : « riz chez les autochtones » et « igname chez les migrants baoulé ».

de travail pour les défricher, l'association igname/cacaoyer est la plus efficace (Léna, 1979; ORSTOM, 1977; Ruf, 1988). Or les migrants disposent d'un réservoir de main d'œuvre dans leur village d'origine face à des autochtones dont les enfants sont partis à l'école ou en ville. Les migrants baoulé peuvent optimiser l'association igname/cacaoyer et s'affirmer comme mangeurs d'igname : « Nous ne sommes pas des oiseaux pour manger du riz ». À travers cette expression, les Baoulé font alors référence aux dégâts d'oiseaux venant

Ainsi, les exploitants forestiers qui n'arrivent plus à avoir du bois, la forêt disparaissant, découvrent-ils que les vergers de cacaoyers contiennent assez d'essences importantes : iroko, fromager, bois rouge ou Bété, bois de vêne, flamiré. Très vite, au début des années 1990, les détenteurs de périmètres investissent les campements avec des prospecteurs. Pionniers et héritiers qui ne tirent plus grand-chose des cacaoyers deviennent des complices, et les arbres épargnés dans les plantations sont abattus : 3000 francs l'individu abattu, s'il n'est pas abattu nuitamment, scié et les planches emportées. Voici le récit de Kouamé B., héritier (instituteur):

« En 1994, 80 arbres ont été abattus clandestinement dans notre domaine, sciés sur place et emportés. Ma plainte à la gendarmerie et Eaux et Forêt d'Oumé n'a rien donné, en dépit de deux faussaires saisis sur le site. En 1999, 2007, 2014, respectivement 30, 8 et 10 arbres ont été volés dans notre verger de cacaoyers, avec mon grand-frère comme complice ».

Depuis 2007, la zone est devenue comme la savane : absence prolongée de pluie, accompagnée de vent sec. La production de riz ne peut qu'en partir : de Mai 2015 à Mars 2016, aucune goutte de pluie n'est tombée. D'avril à Juin 2016, une pluie torrentielle a inondé les bas-fonds. Les paysans attendront que l'eau se retire. En Juillet, le riz est semé, mais la pluie ne viendra plus. Les rizières se sont séchées avec le riz.

Pour Madame Kouamé A.,

« Les arbres appellent aussi la pluie. C'est lorsque les gens les ont abattus dans nos cacaoyers que la pluie ne tombe plus, et le riz ne donne plus de grains ». Kouamé B. (héritier et instituteur) décrit encore son amertume : « Notre réalité est la réalité de Sinfra, la réalité de Gagnoa, la réalité de Hiré, la réalité de Divo, la réalité de Toumodi, la réalité dans toute la Côte d'Ivoire forestière ».

De Guiglo à Duékoué, en effet, de Daloa à Bouaflé, d'Issia à Soubré, les riziculteurs n'ont pu faire le riz en 2015-2016. Depuis l'entame de la décennie 2000, les pluies arrivent lorsque les cultures sont séchées par le soleil. On note alors 48 plantations de cacaoyers parties en feu dans la zone d'étude (en Février 2016). Les bananiers se sont pliés en morceaux, sans régime. L'igname a séché « au ciel et dans la terre ». La plupart des zones couvertes par la forêt sempervirente ne peuvent plus être qualifiées de zones forestières : réchauffement du climat, production de mangue, misère, raréfaction du cacaoyer, du vivrier. Konan (fonctionnaire) est nostalgique :

« Avant la décennie 1980, on disait que la zone de San Pédro ne connaissait pas de variation de saison : il pleuvait. De juillet à septembre 1987, c'est seulement en 4 jours que la pluie n'est pas tombée. Depuis 2000, de juillet à septembre, la pluie n'atteint pas trois. On souffre ».

Kouamé B. résume tout ceci en quelques mots : « les paysans de Oumé-Sinfra sont en train d'être exclus de tout processus de développement par la nature : en 2015, on a noté deux suicides au nombre de planteurs malheureux ». Y a-t-il encore d'espoir ?

4 -UNE « MALEDICTION » DES RESSOURCES ?

Nous parlerons plutôt de démission de tout un peuple. Dire que le peuple ivoirien a démissionné face aux menaces environnementales, c'est pas assez. Individuellement (résilience individuelle) comme collectivement (résilience organisationnelle), l'Etat et la population se sont laissés piéger par les exigences du développement. L'option du développement dont l'agriculture est la base, ayant été le fer de lance du slogan et de la politique publique entreprises au nom du développement national (F. Verdeaux, 2011; B. Lallau, 2011), a sciemment « ventilé » la mise en valeur des terres, suscitant par l'immigration, donc la pression de millions de populations sur la forêt. Au début des années 1980, la forêt commençait déjà à se raréfier (M. Lesourd, 1982; J. Ibo, 2000). Et pourtant, la politique de la mise en valeur de la terre a continué. Les parcelles familiales ou lignagères comme celles de l'Etat n'ont résisté à la pression humaine. Comment les pays comme le Canada, Russie, Corée du Nord, Chine et bien d'autres se sont organisés pour conserver une partie importante de leur ressource forestière, en dépit de réserves pétrolières, gazières qui s'y trouvent? N'est-ce le paradoxe de l'abondance qui se vérifie en Côte d'Ivoire? En 1981, G. Poulsen s'alarmait de la consommation du bois. Il fustigeait la compréhension de certains experts et gouvernants :

« Une attitude surprenante mais courante dans de nombreux pays d'Afrique consiste à considérer le bois de feu comme quelque chose de naturel, sera toujours disponible. [...] A quelques exceptions près, la consommation de bois de feu a augmenté inexorablement sur tout le continent africain pour atteindre le chiffre d'environ 300 millions de stères par an » (1981 : 12). Chamard et Courel (1999 : 11) accentue l'alarme en affirmant que le bois n'est plus une ressource renouvelable dans certaines zones de l'Afrique.

Est-il encore nécessaire de démontrer l'importance de l'arbre ou de la forêt ? Nous retenons: l'arbre comme producteur d'oxygène, purificateur de l'air, facteur de lutte contre l'érosion, élément améliorant la qualité de l'eau, effets psychologiques de l'arbre sur l'homme, facteur de bien-être et de la qualité de la vie, d'esthétique, de récréation, d'éducation en faveur de l'environnement, source de médecine (par exemple l'aspirine qui a été élaborée à partir d'écorce de saule), fonction économique, de régularisation des écarts de température, ombrage contre le soleil, écran contre le vent et habitat de la faune, producteur de fruits, créateur d'emplois par l'arboriculture et l'horticulture, attrait touristique, matériau de construction (K.S. Mlan, 2013). Et alors, Lamontagne (2010:7) de tirer ces enseignements:

« Partout où l'arbre a disparu, l'homme a été puni de son imprévoyance". Ces paroles de Châteaubriand résument bien l'apport capital de l'arbre dans nos vies. "On voit dans quelles extrémités regrettables cette attitude, cette mentalité d'exploitation nous a menées. L'arbre n'est pas uniquement un apport économique, il est aussi un apport précieux à notre bien-être » (cité par Mlan, 2013 : 34).

De même, au niveau de l'érosion de la côte ivoirienne, rien n'a été fait. L'île de Lahou Kpanda - anciennement paradis touristique - a été abandonnée à la houle, tsunami, vents et autres phénomènes naturels, alors que depuis des siècles des pays (Pays-Bas) luttent avec courage contre la mer. Que retenons-nous alors de la résilience du peuple ivoirien contre les phénomènes climatiques ? Nous répondons en prenant le contre-pied de l'idée de Pinel (2009) : les Ivoiriens n'ont su développer aucune capacité en vue de « maintenir ou à rétablir un niveau de fonctionnement acceptable malgré des perturbations ou des défaillances ». En attendant, la pauvreté s'accentue à Grand-Lahou, Lahou-Kpanda comme à Oumé, Sinfra et dans l'essentiel des zones rurales vivant des produits de la mer et de la terre. Comme le prévient J-F Toussaint⁵⁵, le changement climatique risque encore de provoquer de nouveaux problèmes de santé, même en occident où des maladies liées au climat apparaissent (dengue et le chikungunya).

Comme l'indique le Rapport de la BAD (2007), le fait d'être richement pourvu en ressources naturelles « ne semble pas faire une grande différence pour les pays côtiers ». Cela ressemble en quelque sorte à la "malédiction des ressources", ce que nous avons qualifié de "piège capitaliste" (K.S. Mlan, 2014b).

⁵⁵ Il est membre du Haut Conseil de la santé publique, qui travaille notamment sur les questions d'adaptation au changement climatique.

CONCLUSION

Le cas ivoirien de gestion du couvert forestier est un réel exemple d'agrégation de faibles résiliences individuelles. Quelques actions défensives de l'Etat – tentatives sans succès de déguerpissements de clandestins des forêts classées et parcs, actions publicitaires sur des opérations de reboisement, journée de l'arbre ou de la forêt – finissent par renforcer le camp de personnes faisant de la nature une ressource qu'il convient d'exploiter à souhait.

Les causes ainsi que des solutions de l'érosion côtière autant que la déforestation sont connues par les politiques. L'absence d'anticipation et les réponses insuffisantes ont donc enraciné la vulnérabilité face aux risques d'érosion côtière et de menace du dérèglement climatique.

Le choix de Grand-Lahou et Oumé illustre bien les accélérations et l'imprévisibilité de phénomènes climatiques (tsunami, vents forts, montée des eaux, absence répétée de pluie, dérèglement des saisons de pluie). Tels sont les résultats de cette étude qui a posé d'entrée le problème d'une insuffisance des politiques environnementales. De l'objectif de confronter ces politiques aux capacités résilientes de peuples ivoiriens, l'hypothèse de l'existence d'une faible résilience s'en trouve confortée. A la différence de certains pays comme la Mauritanie qui ont adopté une Loi littoral dès 2007, la Côte d'Ivoire ne dispose d'aucune disposition permettant une gestion efficace du littoral.

Il revient à chaque Ivoirien de faire ce que Pierre Rabhi (2009) a appelé « La part du Colibri » afin de forger l'agencéité collective (Lallau & Dumbi, 2008), des actions collectives cohérentes visant à coordonner la résilience face aux problèmes environnementaux. Si l'Etat ne peut pas protéger ses parcs et réserves, il doit, à travers des textes, interdire la violation de patrimoines familiaux contenant des essences précieuses, fussent-ils des personnes détenant des permis d'exploitation. De même, l'Etat doit créer un fonds visant à encourager le reboisement. Enfin, il serait « résilient » de créer un prix qui valorise les manteaux de forêt conservés par des familles ou individus.

Références bibliographiques

AMANI Yao et TOURE Awa., 2015, «Implantations humaines et dégradation des forêts classées du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire : cas des Rapides Grah», Abidjan, TALOHA, n° 21.

ANOH KOUASSI Paul, 2007, « Dynamique de l'occupation du littoral ivoirien à des fins

BOUABRE Modeste, 2013, « Développement urbain et menace d'érosion côtière à Abidjan », European Scientific Journal, édition, vol.9, n° .29, pp 55-71

BROU Kouadio et CHARBIT Yves, 1994, « La politique migratoire de la Côte d'Ivoire, Revue européenne des migrations internationales », Volume 10, n°3, pp 33-59

DUTERME Bernard, 2013, « Économie verte: marchandiser la planète pour la sauver ? », Alternatives Sud, vol. 20, n°1, pp 7-20

FELLI Romain, 2014, « Adaptation et résilience : critique de la nouvelle éthique de la politique environnementale internationale », Éthique publique [En ligne], vol. 16, n° 1, mis en ligne le 16 août 2014, consulté le 07/10/2018.

GLOBAL FORUM on LOCAL DEVELOPMENT, 2000, Poursuivre les OMD grâce aux collectivités territoriales, Kampala, 63p / www.uncdf.org/gfld/

GOME Hilaire, 2003, « Forêts sacrées de Côte d'Ivoire : la tradition au secours de l'environnement », In Butaré Innocent (dir), Pratiques culturelles, la sauvegarde et la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et du Centre, Actes du Séminaire-Atélier de Ouagadougou (B F) du 18 au 21 juin 2001, IDRC-CRDI, pp 33-45

IBO Jonas, 2001, « La gestion des forêts en Côte d'Ivoire de 1900 à 2000 », In Collas de Chatelperron P. (éd), Gestion durable des forêts au Cameroun. Vers une foresterie responsable. Contributions du projet forêts et terroirs, Montpellier (FRA), CIRAD, pp 13-32.

-2004), « Savoirs naturalistes paysans et protection de la nature en Côte d'Ivoire », In Alhassoumi S., B. Amadou, J. Boutrais, A. Luxereau (éd.), Du zébu à l'iroko. Patrimoines naturels africains, Annales de l'Université Abdou Moumouni, n° spécial, Univ. Abdou Moumouni-IRD, Niamey, pp. 155-172

LALLAU Bénoit, 2011, « La résilience, moyen et fin d'un développement durable ? » Éthique et économique/Ethics and Economics, pp 168-185 / http://ethique-economique.net/

LAMONTAGNE Jean, 2010, Importance de nos arbres, In Arboquébec (en ligne) (consulté le 10 janvier 2013): http://arboquebec.com/importance

LESOURD Michel, 1982, L'émigration Baoulé vers le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris X, faculté des Lettres et sciences humaines, Institut de Géographie

LENA Philippe et al, 1976, Effets de l'accroissement des activités humaines sur la forêt du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire : projet de recherche interdisciplinaire pilote sur les effets de l'accroissement des activités humaines sur la forêt de Taï du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire : rapport intérimaire. ORSTOM, Abidjan (CI), 70 p

-1977, Projet Taï: le dynamisme pionnier dans le Sud-ouest ivoirien. Ses effets sur le milieu forestier (région de Soubré). UNESCO PROGRAMME SUR L'HOMME ET LA BIOSPHÈRE (M.A.B.), ORSTOM, Abidjan (CI), 170 p

MILLECAMPS Matthieu, 2014, Grand Lahou, un village en sursis sur le littoral ivoirien, Publié le 21 Mars 2014 consulté le 15 Mars 2016

MLAN Konan, 2015, « Emergence de l'hévéaculture, conflits et disparition de la riziculture familiale dans l'écotone (centre de la Côte d'Ivoire) », Revue des Sciences sociales, RSS-PASRES, n°41, pp 78-91

MLAN Konan, 2013, Le rônier, Borassus aethiopum Mart., dans la vie sociale et culturelle des Baoulé Aïtou de Dimbokro (Côte d'Ivoire), Thèse de Doctorat unique de Sociologie, Université Félix H. Boigny de Cocody, Abidjan, 445 p

OGOULAT Albert-Didier, 1998, « Les États de la façade atlantique de l'Afrique et la mer aujourd'hui, quelques aspects géopolitiques et géostratégiques », Norois, n°180, L'Atlantique et les géographes. pp. 587-607.

PELISSIER Paul, 1981, « L'arbre en Afrique tropicale. La fonction et le signe, Paris, Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sri. Hum., vol. XVII, noa 3-1, 127-130.

ROBERT Bénoit, 2009, « Résilience organisationnelle – Concepts et méthodologie d'évaluation », Presses internationales Polytechnique, Québec, 52p

RUF François, 2010, « Les Baoulé ne sont pas des oiseaux pour manger du riz ». Anthropology of food [Online], 7 |, consulté le 20 décembre 2015, http://aof.revues.org

TARROUTH Honnéo Gabin, 2016, Les acquisitions de terres rurales par les cadres en Côte d'Ivoire : enchâssement social, conflit, sécurisation, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan

VERDEAUX François, 2011, Des forêts et des hommes : 14. Politiques et dynamiques forestières : et la déforestation ? : Comment nous nous sommes disputés ... (notre forêt) : politiques forestières et développement en Côte d'Ivoire. Paris, Les dossiers thématiques de 1'IRD